

Bulletin d'histoire politique

Orange, vert et bleu : les orangistes au Québec depuis 1849

Simon Jolivet



Volume 18, numéro 3, printemps 2010

Le Québec, l'Irlande et la diaspora irlandaise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054826ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054826ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jolivet, S. (2010). Orange, vert et bleu : les orangistes au Québec depuis 1849. *Bulletin d'histoire politique*, 18(3), 67–84. <https://doi.org/10.7202/1054826ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique, VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Orange, vert et bleu : les orangistes au Québec depuis 1849

Simon Jolivet

*Chercheur postdoctoral en histoire
Université d'Ottawa*

L'Ordre d'Orange est une institution légendaire en Irlande. En 1795, ce sont des Irlandais protestants du comté d'Armagh, province de l'Ulster, qui décidèrent de sa fondation. À l'heure où de sérieux troubles politiques bouleversaient l'Irlande, il importait, selon eux, de sauvegarder la monarchie constitutionnelle britannique et de protéger le protestantisme¹. Dans les années 1790, l'Ordre d'Orange se donna la mission de répliquer aux milices catholiques irlandaises et au mouvement républicain qui fomentaient, selon les rumeurs, une insurrection. Ces rebelles, disait-on, voulaient séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne. L'insurrection républicaine, quand elle se déclara en 1798, se solda toutefois par un échec retentissant. Bien plus que cela, ce fut une boucherie monumentale : il s'agira d'ailleurs de la plus meurtrière de toutes les rébellions irlandaises, faisant plus de 30 000 morts.

Le gouvernement britannique ne tarda pas à répliquer à cet acte révolutionnaire. En 1801, il imposa l'Acte d'Union². Les Irlandais allaient désormais être représentés à Westminster. Il fallait mettre une croix sur l'ancien parlement dublinois. En Irlande, les orangistes furent, jusqu'à aujourd'hui, les plus grands défenseurs de cette union avec la Grande-Bretagne. Ils ne cessèrent d'appuyer les protestants du nord-est de l'île³ dans leur lutte contre l'autonomie de l'Irlande. Ils n'hésitèrent jamais à s'opposer aux différentes mesures autonomistes (*Home Rule*, *Dominion* ou indépendance pure et simple) ayant pour objectif de redonner un parlement à l'Irlande.

L'Ordre d'Orange emprunta son nom à William d'Orange, l'homme qui avait réussi à battre le roi catholique James II durant la bataille de la rivière Boyne, en Irlande, le 12 juillet 1690. Comme l'association orangiste québécoise le notera en 1926, dans son livre de règlements : « [*The Orangemen*]

associate also in honor of King William III, Prince of Orange, whose name they perpetually bear, as supporters of his glorious memory and the true religion by law established in the United Kingdom. This is exclusively a Protestant Association »⁴. Lors de la fondation de l'association, les membres de l'Ordre d'Orange prêteront un serment, secret, d'allégeance à l'association et au protestantisme⁵. Cette procédure ne concerna toutefois pas seulement que l'Irlande. Le 1er janvier 1830, immédiatement après la fondation de l'Ordre d'Orange canadien, les membres tiendront aussi à prêter un serment d'allégeance secret.

Dès ses débuts (et jusqu'aux alentours de 1940), l'Ordre canadien jouera un rôle très important dans la vie politique et religieuse. Plusieurs premiers ministres canadiens, en commençant par John A. Macdonald, entretiendront des liens étroits avec les orangistes⁶. Mais, il faut le dire, en Irlande comme ici, les épisodes de violence et d'intolérance religieuse accompagnèrent souvent les activités et célébrations orangistes. Le texte qui suit fera grandement état des controverses et des luttes (physiques ou politiques) que menèrent les Irlandais catholiques et les Canadiens français aux orangistes québécois, à partir de la fondation de la *Grand Orange Lodge of Eastern Canada* en 1849.

Il est néanmoins certain que l'histoire de l'Ordre d'Orange ne devrait pas que retenir les événements moins glorieux de l'association. C'est ce que les historiographies irlandaise et canadienne ont tenu à dire récemment, en soulignant l'esprit d'entraide et de solidarité des orangistes. Pendant un peu plus d'un siècle, les orangistes canadiens érigeront une institution veillant au bien-être et à la sécurité financière de ses membres à une époque où les gouvernements n'intervenaient pas dans l'économie et n'offraient pas d'assistance sociale⁷. Des fonds d'assurance comme « *The Orange Mutual Benefit Fund* », rendront un grand service à plusieurs membres⁸.

La parution récente d'un ouvrage collectif consacré à l'Ordre d'Orange canadien a également permis de souligner le fait que les orangistes canadiens, à la fin du XIX^e siècle, seront devenus plus puissants et plus nombreux que leurs confrères d'Irlande. Comme le souligne David Wilson, la fête annuelle du 12 juillet à Toronto, célébrant le protestantisme et William d'Orange, « *[w]as the central event in a city [Toronto] so orange in complexion that it was known as the "Belfast of Canada"* »⁹. L'hétérogénéité de l'association a aussi été relevée par l'historiographie. Les historiens-géographes Cecil Houston et William Smyth notent que l'Ordre d'Orange du Canada, jusqu'à aujourd'hui, accueillera non seulement des Irlandais protestants, mais aussi des Amérindiens et des Canadiens d'origine allemande, anglaise et écossaise¹⁰. La force de l'Ordre canadien résidera en la diversité culturelle de ses membres.

Au Québec, cependant, l'Ordre d'Orange n'atteindra jamais la puissance de sa contrepartie canadienne-anglaise. Point de doute que la majo-

rité catholique fera souvent barrage à l'Ordre québécois. En 1869, vingt ans après la fondation officielle de la *Grand Orange Lodge* provinciale, le chef de l'institution ne pourra d'ailleurs que souligner ce qui était perceptible depuis longtemps : « *I fear I cannot congratulate you on the great increase of our Order in the Province of Quebec, so far as Lodges are concerned; but I do think that that is not much a matter of regret, as it is better to have a few Lodges, well worked, and with many members, than many Lodges, badly worked, with few members* »¹¹.

Il importe de dire que ce ne sont pas tous les protestants québécois qui étaient membres de l'Ordre¹². Le nombre maximal de membres québécois fut atteint dans les deux premières décennies du xx^e siècle, oscillant autour de 2000 hommes¹³. En notant le nombre total de protestants québécois recensés en 1911, c'est-à-dire environ 230 000 personnes (en grande majorité des gens d'origine irlandaise, écossaise et anglaise), on peut considérer que seulement 1 homme protestant sur 40 était orangiste au plus fort du mouvement au Québec¹⁴. C'est beaucoup moins que l'estimation donnée par l'historien David Wilson pour le Canada anglais, évaluée à 1 orangiste pour 3 protestants¹⁵. Il aurait pourtant été facile d'imaginer une vigueur orangiste au Québec, là où Irlandais catholiques et Canadiens français offraient beaucoup d'opposition à l'Ordre protestant. Pourquoi les protestants du Québec ont-ils été moins enclins que leurs coreligionnaires des autres provinces à devenir membres de l'Ordre ? Pourquoi la plupart d'entre eux ont-ils tenu à se dissocier de l'association orangiste ? Je tenterai de fournir quelques pistes de réponse en conclusion de cet article.

Par ailleurs, si la faiblesse des orangistes québécois était évidente de 1849 à 1930, cela ne veut pas dire que ceux-ci furent totalement absents de la scène socio-politique québécoise. D'ailleurs, l'autre objectif de cet article consistera à illustrer la présence, fragile mais néanmoins concrète, des orangistes dans la province. La vive opposition des orangistes québécois à l'anti-impérialisme canadien-français ainsi qu'au projet de *Home Rule* en Irlande, entre 1885 et 1921, sera ainsi soulignée. Il sera difficile de ne pas mentionner également l'objection des catholiques face à ces prises de position orangistes. L'analyse des archives officielles de la *Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, conservées à Belfast (et non au Québec ou au Canada !), permettra de retracer l'histoire de l'association et d'identifier les politiques souvent controversées soutenues par l'Ordre d'Orange québécois au cours de son existence.

L'Ordre d'Orange au Québec : une situation difficile depuis 1849

Au cours du xix^e siècle, l'expansion de l'Empire britannique permettra le déploiement du mouvement orangiste. C'est d'ailleurs en 1830 que sera fondée la *Grand Orange Lodge of British America* par le premier leader

(appelé *Grand Master*) de l'association, un immigrant irlando-protestant nommé Ogle Robert Gowan¹⁶. Assez vite, l'Ordre canadien gagnera en puissance grâce à la multitude de loges dites primaires, fondées sur tout le territoire « nord-américain britannique ». En effet, la *Grand Orange Lodge of British America* ne pourra fonctionner adéquatement sans la création des *Grand Provincial Lodges* et surtout sans le travail des loges primaires disséminées dans les villes et villages du pays.

Chaque loge primaire rassemblera un minimum de 15 personnes et un maximum de 50. Le nombre de loges primaires pourra différer grandement d'une province à l'autre. À titre d'exemple, en 1920, ce sont près de 100 000 membres qui garantissent la pérennité des quelque 2000 loges primaires présentes au Canada. La même année pourtant, seulement 60 loges primaires et environ 2000 membres s'activent au Québec. D'ailleurs, l'Ordre d'Orange québécois, durant toute son existence, ne pourra jamais compter plus que 5 % de tous les effectifs canadiens.

C'est en 1860 que le plus grand nombre de loges est répertorié au Québec; 76 loges parsèment alors le territoire du Canada-Est. Les plus grands centres orangistes sont situés dans les régions de Québec, du nord et du sud de Montréal et surtout du Pontiac et de l'Outaouais. D'ailleurs, les loges de l'Outaouais seront parmi les plus résistantes. Lorsque la région de Québec perd toutes ses loges, dès les années 1890, ce sont l'Outaouais et le Pontiac qui gardent le fort orangiste québécois. Les loges orangistes abondent dans les villes de Hull et d'Aylmer ainsi que dans certains villages comme Thurso, Buckingham, Wakefield, Grenville, Masham, Ladysmith, Templeton, Clarendon, Gore. En somme, des loges orangistes sont créées aux endroits où la population protestante est suffisamment nombreuse. La couronne de Montréal, avec des villes comme Huntingdon, Hemmingford, Lachute, permet également un certain progrès orangiste.

Cette constatation pourrait sembler quelque peu surprenante. Il serait effectivement possible d'émettre l'hypothèse suivante: plus il existe une opposition catholique puissante sur un territoire donné, plus la population protestante de ce même territoire aura tendance, par acte de défense, à établir des loges orangistes. En fait, les spécialistes de l'Ordre d'Orange canadien, Cecil Houston et William Smyth, ont démontré le contraire en signalant « *[that o]rangeism was strong where the protestant Irish were strong and that strength was not dependent upon the presence of a local catholic community comparable in size* »¹⁷.

En ce sens, l'exemple québécois paraît confirmer les dires de Houston et Smyth. Ce n'est certes pas dans les campagnes catholiques ou dans la ville de Québec que les loges orangistes prendront racine. La campagne québécoise, par sa majorité catholique, française mais aussi irlandaise, ne sera pas le meilleur endroit pour célébrer la victoire du roi William

d'Orange. D'ailleurs, en 1901, même la *Grand Orange Lodge of British America* le concède. Dans son rapport annuel, les dirigeants ne manquent pas de noter les problèmes auxquels doivent faire face les orangistes du Québec :

In no part of the Dominion of Canada have the members of the Orange Association a harder lot than in Québec, owing to the Protestant population being so much in the minority, and the presence in that Province of the best equipped section of the Romish Church, and the disadvantages under which the Protestant minority labor owing to the civil laws, make it difficult for them to propagate the principles of the Loyal Orange Association [...] Take the city of Québec. In 1857 there were two or three lodges in operation. Now there is none¹⁸.

Les affirmations rapportées dans les bilans annuels de l'Ordre canadien auront certainement quelque chose à voir avec la consternation affichée par les chefs orangistes québécois. En 1892, le leader William Galbraith, qui sera maire de Westmount et adversaire des politiques anti-impérialistes « à la Henri Bourassa »¹⁹, essaiera tant bien que mal d'encourager ses collègues orangistes en leur disant : « *There may have been periods in its history [de la Grand Lodge of Québec] when it was numerically stronger, but I repeat it, there never was a period when its membership was composed of truer, better material than in this year of grace 1892, and after all it is quality we want, not quantity* »²⁰. Il est impossible de connaître le nombre de personnes présentes lors de ce discours annuel du « frère » Galbraith aux locaux du 246 St.-James Street, Montréal. Cependant, il est aisé, grâce à cette dernière description, d'imaginer une foule très peu nombreuse.

Ce genre de lamentation sera chose habituelle lors des rassemblements orangistes annuels. Et de 1849 à 1905, presque tous les *Grand Masters* du Québec déplorent l'impuissance de l'organisation et son manque d'influence dans la province²¹. Les principaux leaders comme Thomas Gilday, William Galbraith et George Smith rappellent souvent le défi que doivent affronter les protestants dans cette « *Popish Province* ». Signe supplémentaire de la faiblesse de l'institution, le *Grand Master* de la province, George Smith, membre d'une loge « dormante », doit même quitter son poste en 1874. Presqu'aussi inacceptable que de marier une catholique (comme le fait un membre d'une loge montréalaise en 1888)²², il était condamnable, aux yeux de l'institution, de laisser une loge inactive pendant plus de six mois consécutifs : « *[i]n consequence of Lodge 304 being declared dormant, Brother George Smith, the then Grand Master, a member of that lodge, had to vacate his office, in accordance to the Constitution [...]* »²³. Une institution en santé n'aurait probablement pas permis que cette loge, qualifiée d'ailleurs de « *weak link in the chain* »²⁴ par le successeur de Smith, puisse accuser une aussi piètre performance.

Dans pareille situation, le rassemblement de grandes foules, lors de la fête annuelle du 12 juillet, sera très rare. Si les célébrations torontoises

pourront parfois attirer autour de 8500 participants et 20 000 badauds, celles du Québec, quand elles avaient lieu, ne pourront espérer réunir que quelques centaines de participants seulement²⁵. Les parades les plus fréquentes auront lieu dans le Pontiac et en Outaouais. Des petits défilés affichant bannières et photos du roi d'Orange, aussi surnommé « King Billy », seront surtout visibles dans les localités situées au sud-ouest du Québec, notamment à Ladysmith, à Shawville ou à Huntingdon²⁶.

Il y aura parfois de plus grandes fêtes d'organisées, comme celle de Hull le 12 juillet 1911 ; mais il faut y voir là l'exception qui confirme la règle. Du reste, le défilé de Hull va attirer une foule d'environ 1000 personnes, comptant parmi les participants de nombreux orangistes venus d'Ottawa²⁷. Le comité régional invitera les voisins ontariens et du Pontiac à venir célébrer « *the first Orange Demonstration ever held in the City of Hull, on July 12th, 1911* »²⁸. Par ailleurs, cette parade pourra suffisamment enrager certains Hullois comme le prouve cette lettre adressée au premier ministre canadien Wilfrid Laurier :

[...] *what had Frenchmen to do with the Battle of the Boyne ? Now we would like to make it clear that we as Catholics have no objection to Protestant societies such as St. Georges or St. Andrews to Parade in Hull at any time. They are welcome. Because those men do not come with bravado such as Orange men do [...]*²⁹.

Comme l'indique le *Montreal Weekly Witness* du 18 juillet 1911, certains participants auront beaucoup de difficulté à parader. C'est que, même avant l'arrivée des fanfares aux accents du « *God Save the King* », se présenteront des opposants déterminés :

*Twenty people [...] got into a melee just before the parade arrived. J. Carr, a Protestant, and J. Kidder, a Roman Catholic, began with words, and then came to blows in which other joined. The police, with the assistance of specials, restored order and arrested the two principals, both of whom were badly cut and bruised around the face*³⁰.

Les dernières citations soulignent le fait que le mouvement orangiste, quoique peu vigoureux au Québec, sera malgré tout capable de soulever la colère de certains catholiques. Ces références à la parade de Hull en conviennent. Il faut toutefois mentionner que les catholiques québécois, Irlandais et Canadiens français, avaient pris l'habitude de maudire les célébrations du 12 juillet, et ce, bien avant 1911. En fait, c'est au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle que les plus importantes altercations, entre orangistes et catholiques, vont avoir lieu au Québec et au Canada.

Les querelles religio-politiques du XIX^e siècle

Au pays, les affrontements religieux étaient si sérieux dans les années 1850 que les autorités politiques en appelèrent à la suspension des défilés patriotiques. À preuve, en 1858, après une fête de la *St. Patrick* particulièrement violente à Toronto, les autorités politiques, dont certaines élites irlando-catholiques connues comme Thomas D'Arcy McGee, décident d'annuler la parade du 17 mars. Il faut dire que la Grande Famine irlandaise des années 1840 avait quelque peu changé la donne démographique canadienne, en conduisant au Canada, et dans des villes protestantes comme Toronto, de plus en plus d'Irlando-catholiques. C'est donc pendant les années 1850 et 1860 que l'orangisme va connaître un élan certain au Canada-Ouest, en réaction à deux phénomènes : au républicanisme irlandais avancé par les *fenians* et aux demandes des immigrants irlando-catholiques réclamant l'accès à des écoles séparées³¹.

Après 1858, de nombreux défilés torontois du *St. Patrick's Day* doivent être annulés à la demande de l'évêque catholique John Joseph Lynch³². Les autorités civiles et religieuses craignent alors que les Irlandais catholiques, surtout ceux provenant des classes ouvrières, soient infiltrés par le *Fenian Brotherhood*, ces républicains irlando-américains qui parlent d'une éventuelle attaque contre le Canada dans le but avoué de déstabiliser le gouvernement britannique³³. La reprise de la parade du *St. Patrick's Day* torontois, dans les années 1860, ne change pas la donne, même elle attise davantage les tensions. Comme le note l'historien Gregory Kealey : « [p]arades, then, were at the centre of violence in Toronto »³⁴.

La présence des *fenians* était évidente dans les années précédant la confédération. À preuve, le tracé des défilés de 1863 et 1864, décidé intentionnellement par des activistes irlando-catholiques qui ne tenaient pas à suivre les conseils de l'archevêché, « [...] took the marchers and their Fenian banners past many of Toronto's Orange Lodges »³⁵. Ces marches seront interprétées, par les protestants orangistes, comme une provocation éhontée. Les travaux récents au sujet des parades, processions, défilés ou pageants, ont bien démontré l'intérêt qu'avaient (et qu'ont encore aujourd'hui) les organisateurs de ce genre de fêtes à passer par tel ou tel quartier. Les lieux de commémoration ou les parcours des défilés patriotiques et religieux, comme ceux qui auront lieu lors du *St. Patrick's Day* ou du *Twelfth of July*, possédaient une portée hautement significative pour les organisateurs de ces divers événements³⁶.

D'autres incidents auront lieu à Toronto au cours des années 1870. Par exemple, en 1875, les catholiques qui paradedent dans les rues de ville, saluant le jubilé catholique proclamé par le pape Pie IX, ont toutes les difficultés à terminer la procession tant les opposants ne cessent de les malmenier³⁷. Pour Kealey, ces « Jubilee Riots of 1875 were undoubtedly the

bloodiest sectarian struggles in Toronto's history»³⁸. Trois ans plus tard, l'édifice du *St. Patrick's Hall* de Toronto est vandalisé par une foule de protestants en colère³⁹. L'invitation faite à Jeremiah O'Donovan Rossa, le grand leader républicain d'Irlande, pour qu'il vienne discourir de la lutte nationaliste irlandaise, ne plaît aucunement aux amoureux de la Couronne britannique. Le jour venu, au moins 4000 opposants se rendent près du *St. Patrick's Hall*, lancent des pierres sur la bâtisse, attaquent les spectateurs et chantent de célèbres airs orangistes. Selon Brian Clarke, ces deux épisodes marqueront profondément la communauté torontoise: «*Because of their large size and unusual violence, these riots shocked many Torontonians, Protestant and Catholic alike*»⁴⁰.

Ces violences et autres actes de vandalisme auront à voir avec des événements se produisant au même moment à Montréal. C'est qu'au début des années 1870, avec la dépénalisation des marches orangistes en Irlande⁴¹, l'Ordre d'Orange du Canada soutient qu'il est redevenu légitime de parader dans les rues des principales villes canadiennes. Cette opinion n'est pas partagée par leurs rivaux. Le 12 juillet 1876, si personne n'est blessé lors du défilé montréalais, les marcheurs doivent néanmoins affronter les invectives des catholiques⁴². L'année suivante, les chefs orangistes, face à de fortes pressions de la part des autorités municipales (et même des élites politiques et commerciales protestantes), consentent à annuler leur marche. La motion votée en février 1877, à la réunion annuelle de la *Grand Orange Lodge of Quebec*, note ceci :

*That while claiming the right to perfect liberty, as British subjects, to hold an Orange or any other Protestant procession in this Province, we deem it inconsistent with our [...] constitution, enjoining charity and good will [...] to provoke disturbance out of which no good could result to our Association, or to the Protestant community at large; we therefore condemn the attempt to promote a procession on the 12th of July in Montreal*⁴³.

Si les orangistes abandonnent leur marche du 12 juillet, un nouveau groupe d'Irlandais catholiques, l'*Irish Catholic Union of Montreal*, formé de jeunes voyant à la défense des droits des catholiques, n'entendra pas en rester là. Pour eux, toute manifestation orangiste (défilé, réunion, pique-nique) devait être prohibée. Le 12 juillet 1877, même si aucune parade orangiste n'a lieu, de violents affrontements éclatent. À la sortie de l'église presbytérienne Knox, où une messe spéciale est chantée en l'honneur de William d'Orange, un jeune orangiste du nom de Thomas Hackett est assassiné lors d'un échange de coups de feu. Mort un pistolet à la main, Hackett devient instantanément un martyr au sein de la communauté orangiste⁴⁴.

Cinq jours après sa mort, le 16 juillet 1877, l'on enterre le malheureux : «*Hackett's funeral was transformed into a demonstration of Protestant strength as approximately 1200 Orangemen from Ottawa, Kingston, and Cornwall des-*

cended upon Montreal »⁴⁵. Ironiquement, les orangistes auront finalement ce qu'ils avaient souhaité pour le *Twelfth of July* de 1877 : une véritable procession orangiste, uniformes, chevaux et tambours en prime, dans les rues de la métropole canadienne.

Quelques jours après les funérailles, le gouvernement provincial interdit formellement toute procession religieuse visant à commémorer un quelconque anniversaire politique ; cependant, un amendement à cette loi autorise l'organisation de certaines processions religieuses, menées par des autorités cléricales dûment reconnues⁴⁶. Ainsi, le défilé de la *St. Patrick*, les 17 mars de chaque année et célébrant le saint patron d'Irlande, sera toléré. En 1878, la frustration est évidente chez les orangistes québécois. Ce n'est probablement pas avec joie qu'ils doivent abandonner leur parade. En fait, leur position minoritaire ainsi que les appuis trop distants des élites anglo-écossaises de Montréal ne leur permettent pas d'exercer une grande influence au sein de la société québécoise. C'est ainsi que le *Grand Secretary* de l'Ordre québécois s'exclame, le 20 février 1878 :

*The persecuting spirit of Romanism has been exceedingly active during the past year. The brutal and barbarous murder of our late Brother Hackett, and ill-treatment of others on the 12th July last [1877], in the city of Montreal, has shown to the world over, that if Romanism had but the power she certainly has the will to exterminate not only Orangemen but everything pertaining to Protestantism. But it is satisfactory to know (although we lost a much respected Brother on last July 12th), that it was not a total loss to Orangeism and Protestantism in this Province (The Rome of America)*⁴⁷.

De la violence physique aux débats idéologiques

Les années 1880 marquent, tant à Toronto qu'à Montréal, la fin des violences physiques entre catholiques et orangistes. Des lois plus serrées, interdisant certains types de parades politiques, et la nouvelle union des forces ouvrières, peuvent expliquer ce changement de mentalités⁴⁸. Bien sûr, la disparition progressive d'actes de violence durant les fêtes du 17 mars ou du 12 juillet ne devrait pas amener à conclure trop vite à la disparition soudaine de toute opposition entre catholiques et protestants canadiens et québécois.

En fait, si les violences deviennent moins fréquentes au Québec, les deux grands adversaires de l'Ordre, les Irlando-catholiques et les Canadiens français, continuent néanmoins de combattre les idées orangistes ; notamment au temps de la mort du métis Louis Riel, pendu en 1885.

The Sentinel, le journal officiel des orangistes canadiens (et que les membres de l'Ordre québécois prennent soin de populariser au maximum), est aussi reconnu comme l'ennemi par excellence des journalistes canadiens-français⁴⁹. Fondé en 1875, le journal connaît ses heures de gloire au début du xx^e siècle alors que ses attaques contre Henri Bourassa ainsi

que ses commentaires cinglants sur les « *Romish* » *activities* » du Québec attirent un lectorat important⁵⁰. Les allégations anti-nationalistes irlandaises contenues dans les éditions du *Sentinel*, de 1885 jusqu'au temps de la guerre d'indépendance irlandaise en 1921, prouvent aussi le grand intérêt qu'entretenaient alors les orangistes pour les affaires politiques d'Irlande.

Opposés à toute forme d'auto-détermination irlandaise, les orangistes canadiens s'attirent ainsi les foudres de deux grands groupes autonomistes de la province : les anti-impérialistes canadiens-français et les nationalistes irlando-catholiques.

À la fin du ^{xix}e et au début du ^{xx}e siècle, les Irlando-catholiques forment un groupe important au sein de la société québécoise. En 1881, plus de 123 000 personnes d'origine irlandaise (dont on peut présumer que les deux tiers sont catholiques)⁵¹ vivent au Québec. C'est davantage que la population d'origine écossaise (54 923) et même d'origine anglaise (81 513). Évidemment, les citoyens d'origine française constituent alors la majorité des habitants de la province. Trente ans plus tard, le nombre de Québécois d'origine irlandaise aura diminué à 103 147, laissant le groupe d'origine anglaise (153 295 citoyens) devenir le deuxième plus grand groupe ethnique du Québec, toujours après celui d'origine française qui formera environ 80 % de la population totale⁵². Ce changement démographique s'explique, entre autres, par la grande immigration anglaise qui aura cours au tout début du ^{xx}e siècle.

Ceci dit, de 1885 à 1921, au temps où les bouleversements politiques d'Irlande font régulièrement les manchettes des journaux britanniques et canadiens, un grand nombre d'Irlando-catholiques de la province appuient les ambitions autonomistes des deux grands partis nationalistes d'Irlande, l'*Irish Parliamentary Party* et le *Sinn Féin*. En effet, tous les leaders nationalistes irlandais (ou presque)⁵³ viennent à Montréal et à Québec, surtout à partir de 1900, pour faire la promotion du *Home Rule* ou du républicanisme. À chaque occasion, les Irlando-catholiques de la province collectent de l'argent, aidant à remplir les caisses des principaux partis nationalistes d'Irlande⁵⁴. Le *Home Rule* était ce projet de loi déposé à Westminster en 1886, 1893 et 1912 et qui s'engageait à révoquer l'Acte d'Union de 1801, garantissant ainsi l'établissement d'un gouvernement autonome à Dublin, dirigé par la majorité catholique⁵⁵.

Il ne fait pas de doute que les appels orangistes, en faveur du maintien de l'Acte d'Union voté en 1801 par Westminster et contre le *Home Rule*, ne seront donc pas accueillis favorablement au Québec. L'éditorial du 11 juin 1898 du *True Witness and Catholic Chronicle* de Montréal, un journal irlandais catholique, résume bien la situation en pestant contre le *Grand Master* canadien, Nathaniel Clarke Wallace. Alors que ce dernier affirme, à Ottawa, que l'Acte d'Union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande fut une bonne chose, le *True Witness* répond : « *Can Clarke Wallace truthfully assert*

that the Union had resulted in prosperity and happiness for Ireland? [...] If Ireland was so happy and prosperous, why did so many people come to America, where there are now as many Irishmen as there are in Ireland. Are Irishmen so peculiarly minded that they turn their backs on prosperity? »⁵⁶

Sans aucun doute, les orangistes canadiens et québécois suivront la lutte pour le *Home Rule* irlandais avec grand intérêt. Après 1900, les orangistes collectent de l'argent qu'ils envoient à Edward Carson, chef loyaliste d'Ulster et digne représentant des opposants au *Home Rule*⁵⁷. Pour les loyalistes d'Ulster, appelés les unionistes, l'Irlande se devait de conserver tous les liens politiques avec la Grande-Bretagne et les députés irlandais devaient continuer de siéger à Westminster. L'avenir de l'Empire britannique en dépendait. Les orangistes du Canada ne pourraient être davantage en accord :

Irish Canadian Orangemen and their 'non-Irish' supporters viewed the home rule issue as part of a general threat to the British imperial world, and connected this threat to 'crises' closer to home. Support for Protestant Ulster was not seen simply in terms of protecting the 'homeland', but as something that had long-term consequences for the empire and Canada's place within it⁵⁸.

Robert Sellar, journaliste écossais-québécois et fondateur du *Canadian Gleaner* en 1863 (rebaptisé *The Huntingdon Gleaner* en 1912), épousera aussi la cause anti-*Home Rule*. En 1912, une brochure publiée à Belfast et intitulée *Ulster and Home Rule, A Canadian Parallel*, évoquera les pensées de Sellar sur le sujet : « *When Quebec was granted Home Rule [en 1867, selon Sellar] it ceased to be British, it became Papal – give Ireland Home Rule and the like result will follow* »⁵⁹. Robert Sellar, sans devenir membre de l'Ordre québécois, verra des leçons pour l'Ulster dans l'évolution historique du Québec. Lui qui n'avait jamais digéré l'immigration franco-catholique, implantée dans les Cantons-de-l'Est durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, ne pourra être qu'admiratif devant l'œuvre des unionistes d'Ulster et de leur chef Edward Carson.

Pour Sellar et les orangistes favorables à l'unionisme, le lien entre les luttes anti-impérialistes irlandaise et canadienne était facile à établir. Comme le note David Wilson :

[t]he argument ran along the following lines: Like Irish Catholics, French Canadians were disloyal; Henri Bourassa's opposition to Canadian soldiers serving in the Boer War was only the most conspicuous example of a general French-Canadian hostility to the empire. Like Irish Catholics, French Canadians were mired in priest-ridden society, and culturally incapable of embracing entrepreneurial values⁶⁰.

Ainsi, les bouleversements politiques en Irlande donneront la chance aux orangistes canadiens, ainsi qu'à des protestants inquiets comme Robert Sellar, d'attaquer les idées anti-impérialistes véhiculées par les élites

canadiennes-françaises. Il ne sera donc pas surprenant de voir les Canadiens français réagir à ces propos.

Après 1900, tous les journaux canadiens-français, tous sans exception, rejettent l'argumentaire proposé par les unionistes d'Ulster et par leurs partisans canadiens. Même des journaux de tendance impérialiste, comme *L'Événement* ou *La Vie Canadienne*, quoique refusant de reconnaître l'idée de républicanisme irlandais, accordent leur appui à la solution modérée que représente alors le *Home Rule*. D'ailleurs, l'octroi d'un parlement à Dublin, selon eux, pourrait non pas affaiblir, mais plutôt consolider le lien impérial. Pour ce qui est de *La Presse*, du *Devoir* ou du *Soleil*, pour ne nommer que ceux-là, ils s'entendent tous pour fustiger les orangistes et les efforts d'Edward Carson⁶¹.

Outre la question de l'autonomie de l'Irlande, d'autres projets politiques (mais cette fois propres au Canada) révéleront des divergences supplémentaires entre élites canadiennes-françaises et orangistes canadiens. Par exemple, la grande question de l'éducation et des écoles séparées est amplement débattue au début du ^{xx}e siècle. Les rapports annuels de l'Ordre d'Orange québécois sont catégoriques sur le sujet: catholicisme et éducation ne vont pas ensemble. En 1905, Thomas Gilday, le *Grand Master* québécois, le souligne: «*History tells us in the past and present that wherever the Roman Catholic system of education is in vogue it has proved disastrous to the country and nation. It seems to have a tendency to darken the mind of the individual, and as the individual, so is the country and nation*»⁶². Et en 1926, l'Ordre québécois continue de marquer son désaccord au concept des écoles séparées⁶³.

Évidemment, cette prise de position n'enchantait aucunement la majorité franco-catholique du Québec, ainsi que les minorités françaises des autres provinces canadiennes. D'ailleurs, la grande lutte des Canadiens français (entre 1912 et 1927) contre le fameux Règlement XVII restreignant l'usage du français dans les écoles ontariennes réprouve cette rhétorique favorable à une éducation publique et laïque⁶⁴. Le clergé canadien-français, à l'heure où l'ultramontanisme reste l'idéologie dominante, ne veut pas laisser l'éducation des jeunes canadiens-français entre les mains d'administrateurs laïcs. Orangistes protestants et Franco-catholiques s'opposent donc radicalement ici. Toutefois, ce sera l'une des dernières fois où les deux groupes s'affronteront. Dès les années 1930, l'Ordre d'Orange québécois amorçe un déclin inexorable. L'action religieuse et politique des orangistes, moins vigoureuse qu'au Canada anglais, devient presque inexistante après 1940 au Québec.

Conclusion

Bien sûr, le déclin de l'Ordre d'Orange ne se limitera pas qu'au Québec; partout au Canada, le nombre de membres et de loges primaires com-

mence une chute apparemment inévitable après 1930. S'il existe 1108 loges primaires en Ontario en 1930, trente ans plus tard, ce nombre aura baissé à 748. En 2000, quelque 134 loges primaires s'activeront toujours en Ontario. Au Québec, le nombre de loges passera de 71 en 1930 à 14 en 2000⁶⁵. Les raisons de ce déclin sont multiples. Comme le disent Houston et Smyth, la maturation politique du Canada vis-à-vis du Royaume-Uni ainsi que la séparation progressive entre l'État et la religion expliquent l'affaiblissement de l'Ordre canadien. La fin de l'immigration britannique et irlandaise, l'apparition de l'État-providence et la politique du multiculturalisme, après la Deuxième Guerre mondiale, doivent aussi être retenues dans l'explication de ce déclin orangiste. L'Ordre d'Orange perdra ainsi de son influence politique, mais il fut certainement un temps, surtout au Canada anglais, où sa force communautaire fit de lui un des grands groupes de pression auprès des gouvernants. Pendant plus d'un siècle, son influence, en Ontario, façonnera les politiques gouvernementales, en dépit de l'opposition vigoureuse des catholiques.

Ce que l'on sait moins, c'est que les protestants québécois qui n'étaient pas membres de l'Ordre ont souvent contredit les ambitions des orangistes canadiens. Probablement davantage que les protestants des autres provinces canadiennes, ceux du Québec (d'origine anglaise, écossaise et irlandaise) ont été beaucoup moins favorables à l'Ordre d'Orange ainsi qu'aux opinions « anti-écoles séparées » et « anti-*Home Rule* » professées par les orangistes québécois. Cette hésitation à joindre les rangs orangistes avait bien sûr à voir avec la supériorité évidente des Franco-catholiques, au niveau démographique. Mais elle était aussi due à la prospérité de la communauté anglo-protestante. En effet, jusqu'en 1930, comment les protestants anglophones de la province, encore très puissants et sur-représentés dans les domaines de la finance et du commerce⁶⁶, pourront-ils prétendre que l'octroi d'une autonomie à la *Home Rule* au Québec, en 1867, leur avait fait du tort ? En fait, des protestants québécois vont même réfuter les théories avancées par Sellar à l'effet que le Québec était contrôlé par « Rome » et dirigé par des politiciens intolérants⁶⁷.

Le Québec constituait la preuve que les protestants pouvaient prospérer économiquement même en étant minoritaires au sein d'une législature provinciale. Ainsi, les demandes irlandaises pour obtenir un parlement à Dublin n'avaient que peu de chance d'être contestées par une majorité de protestants québécois. D'ailleurs, même les journaux impérialistes comme *The Quebec Chronicle* et *The Montreal Star* seront pro-*Home Rule* et « anti-Ulster » au début du xx^e siècle.⁶⁸

En ce qui concerne les écoles séparées, nul doute que le fait de pouvoir compter sur des commissions scolaires protestantes réjouira beaucoup d'anglophones du Québec⁶⁹. Encore là, les opinions orangistes en faveur de l'abolition des écoles séparées ne seront pas très intéressantes pour

ceux qui voulaient voir leurs enfants éduqués en accord avec les traditions protestantes. Ainsi, il était très difficile pour les protestants québécois, minoritaires dans la province, de s'opposer au principe des écoles séparées. À l'inverse, il était beaucoup plus facile pour les protestants des provinces anglophones, largement majoritaires au plan démographique, de s'opposer au principe des écoles séparées. Aussi bien qu'il était plus facile pour eux d'appuyer Edward Carson dans sa quête pour garder l'Irlande, sinon seulement la province de l'Ulster, rattachée à la Grande-Bretagne.

Notes et références

1. Cecil Houston et William Smyth, « The faded sash : the decline of the Orange Order in Canada, 1920-2005 », dans David Wilson (dir.), *The Orange Order in Canada*, Dublin, Four Court Press, 2007, p. 170.
2. Gearóid Ó Tuathaigh, *Ireland before the Famine, 1798-1848*, Dublin, Gill et Macmillan, 1972, p. 34.
3. L'île irlandaise compte au total 32 comtés, groupés dans 4 différentes provinces : Leinster, Connaught, Munster et Ulster. Les six comtés les plus protestants de la province d'Ulster (Antrim, Armagh, Derry, Down, Fermanagh et Tyrone) ont formé l'Irlande du Nord, après le vote d'une loi britannique, en décembre 1920.
4. The Provincial Grand Lodge of Quebec, *The Orange Association. Its Principles and What It Is Doing*, Québec, 1926, p. 5.
5. « The oath also committed the initiate to uphold the Empire, to fight for justice for all brother Orangemen, to hold sacred the name of William, to celebrate William's victory every July 12, to refrain from becoming a papist, never to disclose or reveal the secret work of the Order, and lastly, to support and maintain the Loyal Orange Institution », Gregory Kealey, « The Orange Order in Toronto : Religious Riot and the Working Class », dans Robert O'Driscoll (dir.), *The Untold Story: The Irish in Canada*, Toronto, Celtic Arts of Canada, 1988, p. 833.
6. À titre d'exemple, le premier ministre John A. Macdonald sera membre de plusieurs loges orangistes de l'Ontario et Mackenzie Bowell sera à la fois premier ministre du Canada et *Grand Master* de la *Grand Orange Lodge of British America* à la fin du XIXe siècle. Pas moins de quatre premiers ministres ontariens seront aussi membres de l'association. Dans les années 1950-1960, John Diefenbaker, aussi premier ministre conservateur, participera à plusieurs activités organisées par l'Ordre d'Orange. Eric Kaufmann, « The Orange Order in Ontario, Newfoundland, Scotland and Northern Ireland : a macro-social analysis », dans Wilson (dir.), *The Orange Order in Canada*, op. cit., p. 62.
7. Cecil Houston & William Smyth, « The faded sash : the decline of the Orange Order in Canada, 1920-2005 », op. cit., p. 188.
8. Grand Orange Lodge of Ireland (GOLI), Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1905, p. 8.
9. David Wilson, « Introduction », dans Wilson (dir.), *The Orange Order in Canada*, op. cit., p. 10.

10. Cecil Houston et William Smyth, *The Sash Canada Wore: A Historical Geography of the Orange Order in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1980, p. vii.
11. GOLLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1869, p. 10.
12. Dorothy Suzanne Cross, *The Irish in Montreal, 1867-1896*, mémoire de maîtrise en histoire, Université McGill, 1969, p. 111-112.
13. Il y avait 2042 membres au Québec en 1905. Grand Orange Lodge of Canada (GOLBA), Toronto, Report of proceedings of the Meeting of the Grand Orange Lodge of British America, 1905-1906, p. 25. En 1918, il y en avait 2 281. Voir GOLBA, Toronto, *Statement Showing Collection and Allowances Made in Respect of Arrears of Grand Lodge Dues*, 17 janvier 1922.
14. Selon les chiffres du recensement canadien de 1911, sur une population québécoise de 2 003 232 habitants, 1 724 683 étaient catholiques romains, 102 684 étaient protestants anglicans, 64 125 étaient protestants presbytériens, 42 444 étaient protestants méthodistes, 9 255 étaient protestants baptistes, 8 634 étaient protestants, 2 618 étaient protestants luthériens et 30 268 étaient juifs. En somme, près de 230 000 citoyens étaient protestants. En soustrayant un nombre égal de femmes de ce nombre (puisque elles ne pouvaient pas être membres des loges dirigées par les hommes), il restait ainsi quelque chose comme 115 000 hommes protestants. Il faudrait soustraire aussi le nombre d'enfants, ce qui est beaucoup plus difficile à faire. Mais tout compte fait, il serait possible d'évaluer un ratio « orangiste vs protestant » à au moins 1 pour 40. Pour les statistiques détaillées, voir *Cinquième recensement du Canada*, 1911, C. H. Parmelee, Ottawa, vol. II, 1913, p. 2-3.
15. « *At its peak, one in three of Canada's Protestant adult male population was a member. Englishmen and Scotsmen were bonded with Irishmen in an institution [Orange Order] whose cultural and political tenets had been largely determined in Ireland* », David Wilson, *The Irish in Canada*, Ottawa, Canadian Historical Association, 1989, p. 16.
16. Cecil Houston & William Smyth, *The Sash Canada Wore: A Historical Geography of the Orange Order in Canada*, op. cit., p. 22-23.
17. *Ibid.*, p. 40.
18. GOLBA, Toronto, *Report of proceedings of the meeting of the Grand Orange Lodge of British America*, 1901-1902, p. 28.
19. GOLLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1892, p. 10.
20. *Idem*, p. 12.
21. « *In the District of Quebec, the various Lodges which had been feeble, and some hardly working, have now amalgamated, preferring a few strong and healthy Lodges to a greater number of weak ones* », GOLLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1865, p. 4 ; voir aussi : « *I fear I cannot congratulate you on the great increase of our Order in the Province of Quebec, so far as membership is concerned* », GOLLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1872, p. 10.

22. GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1888, p. 18.
23. GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1874, p. 10.
24. *Idem*.
25. David Wilson, « Introduction », p. 10.
26. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Gatineau, Fonds P14,S1,P84, Parade des Orangistes à Ladysmith vers 1918.
27. Voir *La Patrie* du 13 juillet 1911, p. 5, qui parle de quelque 1000 personnes dont 428 participants à la marche; voir aussi Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Ottawa, Fonds Sir Wilfrid Laurier, MG26-G, Hull, 13 juillet 1911, microfilm C-905, p. 187532-187535.
28. BANQ, Gatineau, Fonds Loyal Orange Lodge no 66, *Correspondence with the officers and members*, 1885-1988.
29. BAC, Ottawa, Fonds Sir Wilfrid Laurier, MG26-G, Hull, 13 juillet 1911, microfilm C-905, p. 187532-187535.
30. *The Montreal Weekly Witness*, 18 juillet 1911, p. 4.
31. Michael Cottrell, « Irish Catholic Politics in Ontario », dans O'Driscoll (dir.), *op. cit.*, p. 792. Voir aussi Rosalyn Trigger, « Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXXVII, n° 74, p. 183-193.
32. Rosalyn Trigger, « Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto », p. 185-186.
33. Pour en savoir plus sur les contacts entre *Fenians* américains et canadiens entre 1858 et 1870, voir Peter Toner, « The "Green Ghost": Canada's Fenians and the Raids », *Éire-Ireland*, vol. 16, n° 4, 1981, p. 27-47.
34. Gregory Kealey, *op. cit.*, p. 842.
35. Rosalyn Trigger, « Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto », *op. cit.*, p. 186.
36. Pierre Nora, « Between Memory and History: Les Lieux de Mémoire », *Representations*, n° 26, 1989, p. 7-16; voir aussi Susan Davis, *Parades and Power, Street Theatre in Nineteenth-Century Philadelphia*, Philadelphia, 1986, p. 3-5.
37. Brian Clarke, « Orange Young Britons, parades & public life in Victorian Toronto », dans Wilson (dir.), *The Orange Order in Canada*, *op. cit.*, p. 116-117.
38. Gregory Kealey, *op. cit.*, p. 845.
39. David Wilson, « Introduction », *op. cit.*, p. 18.
40. Brian Clarke, *op. cit.*, p. 114.
41. Rosalyn Trigger, « Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto », *op. cit.*, p. 189.
42. *Ibid.*, p. 191.
43. GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec*, 1877, p. 12.

44. Cross, *op. cit.*, p. 171-2. Voir aussi *The Daily Witness*, 16 juillet 1877, p. 1, pour une interprétation pro-orangiste des événements entourant la mort de Hackett.
45. Trigger, «Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto», *op. cit.*, p. 190. Voir aussi GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec, 1878*, p. 8.
46. Trigger, «Irish Politics on Parade: The Clergy, National Societies, and St. Patrick's Day Processions in Nineteenth-century Montreal and Toronto», *op. cit.*, p. 190; voir aussi Cross, *op. cit.*, p. 165-166.
47. GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec, 1878*, p. 9.
48. Gregory Kealey, *op. cit.*, p. 848.
49. *Le Franc-Parleur*, 28 août 1915, p. 2-3.
50. William Jenkins, «Views from "the Hub of the Empire": Loyal Orange Lodges in early twentieth-century Toronto», dans Wilson (dir.), *The Orange Order in Canada, op. cit.*, p. 138.
51. «Quebec reveals a different pattern [que l'Ontario]. There Catholics were 60.5 per cent of the ancestral-Irish and 65.3 per cent of the Irish-born respectively [en 1871]». Alan O'Day, «Revising the Diaspora», dans David George Boyce et Alan O'Day (dir.), *The Making of Modern Irish History, Revisionism and the Revisionist Controversy*, London, Routledge, 1996, p. 194. Voir aussi Robert Grace, *The Irish in Quebec: An Introduction to the Historiography*, Montréal, IQRC, 1993, p. 53.
52. Ronald Rudin, *The Forgotten Quebecers, A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, IQRC, 1985, p. 155.
53. Seul Éamon de Valera, chef du *Sinn Féin*, ne peut venir au Québec. Évadé d'une prison anglaise, il s'était réfugié aux États-Unis en 1919-1920, amassant des millions de dollars pour promouvoir la cause républicaine irlandaise. Néanmoins, des délégations québécoises et montréalaises iront le rencontrer à au moins quatre reprises à Plattsburgh, Ogdensburg et New York (toutes des villes de l'état de New York). Voir Simon Jolivet, *Les deux questions irlandaises du Québec, 1898-1921: des considérations canadiennes-françaises et irlandocatholiques*, thèse de doctorat en histoire, Université Concordia, 2008, p. 325-30.
54. Simon Jolivet, «French Canadians and the Irish Question, 1900-1921», dans Robert Blyth & Keith Jeffery (dir.), *The British Empire and its Contested Pasts*, Dublin, Irish Academic Press, 2009, p. 217-234.
55. S. J. Connolly, *The Oxford Companion to Irish History*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 245-246.
56. *The True Witness and Catholic Chronicle*, 11 juin 1897, p. 5.
57. Voir William Jenkins, p. 140; Voir aussi GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec, 1893*, p. 19: «Resolved: 1st That this Provincial Grand Orange Lodge views with distrust and alarm the action of the Gladstonian Government in pandering to the disloyal factions in Ireland by the introduction of a Home Rule measure,

which, if carried, would place the Protestant minority there at the mercy of an intolerant majority, whose traditional hatred of Protestantism is only equalled by their hatred of Great Britain. 2nd That we pledge our moral and material support to our co-religionists, the Protestant minority in Ireland, to maintain the integrity of the Empire [...] ».

58. William Jenkins, *op. cit.*, p. 139.
59. Robert Sellar, *Ulster and Home Rule, A Canadian Parallel*, Belfast, 1912, p. 19.
60. David Wilson, « Introduction », *op. cit.*, p. 19.
61. Simon Jolivet, *Les deux questions irlandaises du Québec, 1898-1921 : des considérations canadiennes-françaises et irlando-catholiques*, chapitres IV à VII.
62. GOLI, Belfast, Schomberg House, *Report of proceedings of the annual meeting of the Grand Orange Lodge of the Province of Quebec, 1905*, p. 16-17.
63. The Provincial Grand Lodge of Quebec, *The Orange Association. Its Principles and What It Is Doing*, Québec, 1926, p. 13.
64. Donald Dennie, « La politique ontarienne et les Franco-Ontariens (1900-1995) », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 372-373.
65. Cecil Houston et William Smyth, « The faded sash : the decline of the Orange Order in Canada, 1920-2005 », *op. cit.*, p. 177.
66. Après la confédération, comme le dit A.I. Silver « The Lower Canadian minority had two particular sources of strength : the support of other Anglo-Protestants, who formed the majority in Confederation as a whole, and hence, in the federal Parliament ; and the economic influence which they wielded within Quebec itself », A. I. Silver, *The French Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p. 62.
67. Voir la lettre rédigée par un écossais-protestant québécois, Donald M. Rowat, dans *Le Devoir*, 21 janvier 1915, p. 2.
68. *The Quebec Chronicle*, 18 January 1913, p. 2 ; Voir aussi *The Montreal Star*, 21 September 1914, p. 8 ; voir enfin *The Montreal Star*, 21 juillet 1916, p. 10.
69. Les écoles séparées, déjà établies avant 1867, étaient protégées par l'Acte de l'Amérique du nord britannique et constituaient certes une victoire pour les protestants québécois et pour son représentant Alexander Tilloch Galt. Voir Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, tome 1, p. 268-269.